

## LIEU DE MANIFESTATION

### CEREMA NORMANDIE-CENTRE

10 chemin de la Poudrière 76 120 Le Grand Quevilly

## INSCRIPTION EN LIGNE

Date limite d'inscription : 22 janvier 2020

Inscription en ligne <sup>(1)</sup>, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.normandie-centre.cerema.fr/index.php/123864?lang=fr>

Informations : [jt-equipements-publicsetrisques@cerema.fr](mailto:jt-equipements-publicsetrisques@cerema.fr)

Tatiana TECHER – Tel : 02 35 68 89 07

Renseignements techniques : [mathieu.maupetit@cerema.fr](mailto:mathieu.maupetit@cerema.fr)

Mathieu MAUPETIT – Tel : 02 35 68 88 73

## VENIR AU CEREMA NORMANDIE-CENTRE



### EN TRANSPORTS EN COMMUN

Accès depuis la Gare Rive Droite

-Métro Georges Braque 25 mn jusqu'au terminus puis env. 15 mn de marche

-Bus Ligne T4 – Zenith Parc Expo puis env. 15 mn de marche

-Taxi Gare -Cerema env. 40 mn



### EN VOITURE

GPS

Lat 49.3925803 (49°23'33,289 N)

Long. 1.0500848 (01°03'00,305 E)

Pour plus d'information, voir plan ci-joint.



ASSOCIATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS  
POUR LA MAÎTRISE DES RISQUES  
TECHNOLOGIQUES MAJEURS

## JOURNÉE TECHNIQUE

# ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET RISQUES MAJEURS

## PRENDRE EN COMPTE LA PROTECTION DES PERSONNES DANS LA GESTION DE SON PATRIMOINE IMMOBILIER

Le Grand Quevilly, vendredi 24 janvier 2020



(1) Participation à la journée gratuite sur inscription. Seule la participation au repas, possible sur réservation, est à la charge des participants. Les modalités de règlement seront précisés après confirmation de la réservation du repas.

## CONTEXTE

Stades, écoles, salles des fêtes, bâtiments techniques, etc : de nombreux équipements publics sont exposés aux risques majeurs, qu'il s'agisse de risques naturels (inondation, mouvements de terrain...) ou de risques technologiques (sites Seveso, transport de marchandises dangereuses).

Parce qu'ils structurent la vie des quartiers, permettent de déployer des services publics et peuvent être des ressources pour la gestion de crise, il est essentiel que ces activités puissent se dérouler en sécurité, malgré l'existence de risques.

Les acteurs publics, propriétaires ou gestionnaires de ces équipements, ont la responsabilité d'assurer la protection des usagers et des salariés qui les fréquentent. Le passage à l'action est cependant complexe. La mise en sécurité des équipements publics peut réinterroger les orientations en matière de présence des services publics et l'articulation entre les différentes politiques publiques. La réflexion dépasse souvent le cadre des risques et invite à repenser les projets du territoire.

Pour répondre à cette problématique sur le cas particulier des risques technologiques, le Cerema a développé avec l'association AMARIS et plusieurs collectivités volontaires dont la Métropole Rouen Normandie une méthode pour prendre en compte la protection des personnes dans une logique de gestion du patrimoine immobilier.

## OBJECTIFS

Cette journée, organisée par le **Cerema** en partenariat avec **la Métropole Rouen Normandie** et l'association **AMARIS**, vise à présenter aux gestionnaires d'équipements publics les enjeux de la protection des personnes au sein des équipements publics exposés aux risques majeurs, au travers d'un exposé du travail réalisé sur les risques technologiques et d'exemples d'application aux risques naturels.

La journée sera structurée autour d'interventions d'experts et d'un temps de rencontre informel permettant des échanges plus personnalisés avec les experts présents.

## PUBLIC

Cette journée s'adresse principalement aux techniciens et techniciennes des collectivités et des gestionnaires publics ainsi qu'à leurs partenaires publics et privés (services de l'État, établissements publics, bureaux d'études...)

## PROGRAMME PREVISIONNEL

**9h00** Accueil café

**9h30** Ouverture de la journée

**Métropole Rouen Normandie**

**Pierre BERNAT-Y-VICENS**, Cerema, Directeur du Département Aménagement Durable des Territoires

**9h45** Enjeux réglementaires et responsabilité des propriétaires et gestionnaires d'équipements publics

**Soraya BENABDESSADOK**, Avocate

**Danielle SAUGE GADOUD**, Référente technique AMARIS

**Guillaume CHRÉTIEN**, Chargé de mission PPRT - DDTM76

**10h30** Table ronde 1 : Prendre en compte les risques technologiques dans la gestion du patrimoine immobilier

**Agnès VALLÉE**, Chef de projet en charge des PPRT - Ineris

**Elodie ROUSSEUW**, Chargée d'études GPI - CEREMA

**Mathieu MAUPETIT**, Directeur de projet risques et aménagement - CEREMA

**Sylvain ROLLET**, Responsable de Projets Urbains, Métropole Rouen Normandie

**11h30** Table ronde 2 : Prendre en compte les risques naturels dans la gestion des équipements publics

**Vincent REMY**, Ingénieur Risques Naturels - CEREMA

**Pascal MALLET**, Directeur-adjoint Résilience territoriale - Risques Majeurs - Le Havre Seine Métropole

**Reynald FLAHAUT**, Responsable de l'unité Environnement et Risques Naturels - CEREMA

**Gaelle SCHAUNER**, Responsable du groupe Territoire Planification Mobilité - CEREMA

**12h30** Pistes de financement

**12h45** Pause déjeuner<sup>1</sup>

**13h30 - 15h** Rencontres avec les experts

Temps d'échange avec les experts autour de stands thématiques

*1 - Possibilité de déjeuner sur place sur réservation et à la charge des participants*